



202404-04

mairie
ti ker

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le
ID : 022-212200349-20240405-20240404-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN**

SEANCE DU 5 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 5 Avril, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

Membres en exercice : 19

Présents : Maurice OFFRET, Maire, Catherine DENIS, 1ère Adjointe, Sylvain RANNOU, 2^{ème} Adjoint, Lydie LE FLOCH, 3^{ème} Adjointe, Pascal PRIGENT, 4^{ème} Adjoint, Magali BODEREAU, 5^{ème} Adjointe, Mathieu ROUSSEL, Jean-Paul LE CANN, Sylvie LE CARVENNEC, Emmanuelle DAVAÏ, Gaëlle LE CANT, Pauline UNVOAS, Alain BROCHEN, Christelle LURON, Didier NEVEUX

Procurations : Briec CALVARY à Pascal PRIGENT, Jérémie LE BARON à Mathieu ROUSSEL

Absents : Julie MALÉGOL, Sébastien MORVAN

Date de convocation : 21 Mars 2024

Secrétaire de séance : Lydie LE FLOCH

Objet : Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'école

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée la consultation en vue de la passation d'un marché en procédure adaptée pour la réalisation d'une mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation de l'école.

Les critères étaient 40% pour le prix et 60 % pour la valeur technique.

Les candidats étaient invités à remettre leur offre le 21/12/2023 à 14h.

7 Entreprises ont répondu dans les délais impartis : SABA ARCHITECTES, BALSARCHITECTES, Cabinet B.HOUSSAIS, GARCONNET LONCLE, QUERE JOUAN ARCHITECTES, LAAB, et FELT ARCHITECTES.

Suite au rapport d'analyse des offres par le bureau d'études de LTC, dans le cadre de sa mission d'assistance, SABA Architecte a été retenue pour un montant de marché de 109 620 € HT (131 544 € TTC) par la commission d'appel d'offre qui a eu lieu le 12 Février 2024 compte tenu des critères de notation de ce marché public.

Le Conseil Municipal :

Vu l'avis de la CAO du 12 Février 2024,

Il est proposé au Conseil Municipal,

- **D'approuver** l'attribution du marché maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'école au cabinet SABA ARCHITECTES pour un montant de marché de 109 620 HT.
- **D'autoriser** Monsieur Le Maire à signer tous les documents y afférents



202404-04

mairie
ti ker

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** l'attribution du marché maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'école au cabinet SABA ARCHITECTES pour un montant de marché de 109 620 HT.
- **Autorise** Monsieur Le Maire à signer tous les documents y afférents

Fait et délibéré, à Cavan les jour, mois et an précités

Pour extrait conforme au registre dûment signé

La secrétaire de séance,

Lydie LE FLOCH

Le Maire,

Maurice OFFRET

